ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

Electrices, Electeurs,

Les élections législatives doivent être, selon nous, l'occasion pour un député sortant et toujours candidat, de parler de son activité passée et de présenter son programme.

Camille PETIT et ses amis de la droite préfèrent en faire un référendum sur le Statut de la Martinique, exploiter maladroitement la peur du lendemain, ce qui leur permet de taire une amère réalité.

Nous allons établir à leur place le bilan de la politique qu'ils ont menée ou avalisée depuis vingt ans.

Il est lourd, accablant et l'on comprend le mutisme de Camille PETIT et de ses complices.

Constatez et jugez.

Les usines et les distilleries ont presque toutes disparues.

L'ananas, sérieusement concurrencé par celui de la COTE D'IVOIRE, végète.

La banane tient tant bien que mal, mais les petits planteurs, accablés par les frais, truandés par les gros exportateurs et les trafiquants métropolitains, n'en peuvent plus.

Le sucre de canne disparaît au profit du sucre de betterave.

Le rhum, frappé à mort par l'amendement HARDY (**Député R.P.R.**), ne se vend plus.

Le chômage, plus important qu'en FRANCE, toutes proportions gardées et qui frappe surtout les jeunes, n'est pas indemnisé. **Et la majorité R.P.R.** du Gouvernement n'a trouvé comme solutions à ce problème vital, que l'émigration par le B.U.M.I.D.O.M et la régulation des naissances, autrement dit, le dépeuplement calculé, organisé, de la MARTINIQUE.

Les prestations sociales (allocations familiales, complément familial, aide au logement, etc...) sont manifestement inférieures, chez nous, à celles qu'on sert en France hexagonale.

Un exemple : La Mère martiniquaise perçoit 47 % d'allocations familiales de moins que celle de la Métropole et le **Député R.P.R. de la REUNION**, M. FONTAINE, a pu dire sans provoquer la moindre protestation de son collègue Camille PETIT, « La discrimination à l'égard des D.O.M. est intolerable ».

Le budget des D.O.M. que **Camille PETIT** a jugé par ses mots : **« Un tel budget d'austérité ne saurait susciter ni satisfaction ni approbation »** a été quand même voté par lui, par discipline ou plutôt soumission de groupe.

Ce document accuse en effet un volume global en **1978**, inférieur de 6 % par rapport à celui de 1977 et devra être partagé en 6 au lieu de 4 puisque MAYOTTE et SAINT-PIERRE et MIQUELON doivent être servis.

L'Agriculture subit une ponction de 9 %, l'Education Nationale 30 %, les Bâtiments et Travaux Publics 42 %, la Formation Culturelle 50 %, la Jeunesse et les Sports 25 %, l'Université 62 %...

Camille PETIT a avalisé tout cela, mais il ne dit rien de tout cela.

Une telle politique poursuivie par de tels hommes dans un tel système, aggrave la crise dont souffre notre pays, et **ne peut être que condamnée.**

Le Parti Socialiste, avec **Siméon SALPÉTRIER** et **Louis-Joseph MANSCOUR** vous propose le changement, c'est-à-dire la SUPPRESSION des INÉGALITÉS et des INJUSTICES SOCIALES, l'EXTENSION à la MARTINIQUE de toutes les PRESTATIONS SERVIES en MÉTROPOLE et sans aucune DISCRIMINATION. **L'instauration d'une politique économique équilibrée, pensée et appliquée par des Martiniquais,** donc Responsabilité des Martiniquais pour toutes les questions spécifiques, alors que les grands secteurs et les options nationales resteront du **ressort de l'Etat Français...**

On peut être MARTINIQUAIS sans cesser d'être FRANÇAIS et, affirmer le contraire, est une imposture et une duperie.

La victoire de la Gauche et du Parti Socialiste est inéluctable. Pour qu'elle soit totale, pour que vous ayez le droit de vous en réjouir et d'en profiter,

VOTEZ JEUNE, VOTEZ SOCIALISTE.

Votez Siméon SALPĒTRIER

et

Louis-Joseph MANSCOUR

Imprimvit